



BRO LANVEUR

Juin 2013 • Bulletin Municipal n° 73



Ramassage de plantes sur le parcours

1ère découverte du chemin

“Hent ar Pennglaouig”



LOGO
RETENU
DU CHEMIN
DESSINÉ
PAR MAÏNA
(CE2)

PHOTOS RÉALISÉES PAR LES ENFANTS DEPUIS LA CLASSE.

UN CHEMIN, UNE ÉCOLE

Les enfants lui ont donné un nom, un logo après un long travail d'observation et d'arts plastiques. “HENT AR PENNGLAOUIG” le chemin de la mésange charbonnière. 3 kilomètres de promenade qui part de l'école, emmenant les enfants à la rencontre des oiseaux, des plantes au détour des rues, de la place, se poursuit par des parcelles communales pour rejoindre le chemin de Lanveur, la zone humide derrière la mairie et revenir par le bois de l'école.

Un projet du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre en association avec la mairie, l'école et un travail pédagogique associé à ce chemin. Du mobilier interactif concrétisera le travail des enfants sur le terrain.

Cette initiative a été récompensée au “trophée” de la vie locale du Crédit Agricole du Morbihan : 1^{er} prix ex-aquo pour les écoles à la caisse locale du Faouët 250 € et 1^{er} prix départemental à Vannes dans la catégorie « Nature et environnement » 1200 €.



- 1 A partir de photos ou livre documentaire, les enfants ont appris à dessiner les oiseaux (croquis puis dessin en couleur).
- 2 Étude pour le kakémono, à partir de l'œuvre de Laurent Moreu, illustrateur de l'affiche du Salon du Livre.
- 3 Étude comparative des couleurs des deux mésanges observées depuis la classe.
- 4 Travail sur le dessin des oiseaux par les CP.
- 5 Recherche de logo par la classe de CE2.



Kakémono réalisé par les CP pour le 10^{ème} anniversaire du Salon du Livre de Gourin.



Ce premier semestre 2013 aura été marqué par des incivilités, qui à force d'être répétées, finissent par décourager les meilleures bonnes volontés. Tout d'abord, au matin de Pâques, la population a découvert des tags noirs sur divers bâtiments communaux : la mairie, la médiathèque, les toilettes du stade, deux abri-bus en campagne. Les auteurs ont bien apposé une signature que je ne citerai pas, ce serait leur faire trop d'honneur, mais cela ne suffit pas pour remettre les lieux en état, ceux-ci étant évalués à 2 790 €, sans compensation de l'assurance parce que acte de vandalisme. Puis, le lundi 10 juin, les employés techniques arrivant au travail ont eu la surprise de voir une ouverture dans le mur arrière de leur local, deux plaques de fibrociment ayant été arrachées, et de constater la disparition d'une trentaine de petits matériels indispensables au quotidien parmi lesquels : un perforateur, une visseuse-ponceuse, une scie sauteuse, une tronçonneuse, une débroussailleuse, une ponceuse triangulaire, des boîtes de boulons, de vis etc... sans oublier 200 litres de fioul prélevés dans les véhicules. Le préjudice s'élève environ à 4 000 € que nous espérons récupérer en partie auprès de notre assureur, l'effraction ayant été constatée par la gendarmerie. Ajoutons à cela les chocs violents, volontaires et répétés sur les jardinières servant de ralentisseurs à l'entrée du bourg. L'une d'entre elle a explosé et une partie des fleurs qui la garnissait a été enlevée. Coût de la jardinière : 634 € TTC. Que faire ? Comment dissuader les auteurs de tels méfaits ?...

Vous avez peut-être vu dans la presse qu'une réflexion est en cours sur l'aménagement de la place de l'église. Un projet avait été réalisé en 1998 par la municipalité précédente dans le cadre des travaux du centre bourg, mais en 2001, le conseil municipal avait privilégié la restauration de l'église étant donné les dégradations importantes sur l'édifice surtout au niveau de la charpente et de la toiture. L'objectif de cette réflexion est de structurer la place en définissant les parties roulantes et les espaces de stationnement et d'apporter un peu de couleur en implantant quelques espaces végétalisés, sans extravagance et en limitant les dépenses. L'important est de ne pas créer d'obstacles à une utilisation de la place pour différentes manifestations festives ou autres. L'avant projet réalisé par la commission des travaux élargis a été présenté à Mr Garetta, architecte des bâtiments de France, l'église étant un bâtiment protégé. Il a d'emblée proposé des modifications et nous fera part de ses suggestions définitives très prochainement. Cependant d'ici la fin d'année, l'effacement des réseaux devrait se faire entre la placette du calvaire et l'angle de la rue de la mairie.

En ce début de juillet je vous souhaite à tous un bel été, beaucoup de soleil, tout plein de convivialité à l'occasion de rencontres familiales ou amicales, bref de quoi oublier pendant quelques temps les soucis quotidiens. Bienvenue aux vacanciers que nous aurons le plaisir d'accueillir le 13 juillet et le 14 août à la salle municipale à partir de 18 h 30.

Bonnes vacances.

Le Maire,
Marie-Louise Mounier

Activités multisports



Pour les activités multisports 56, c'est aussi l'heure du bilan. L'animation mise en place par la municipalité, avec la participation de l'aide des familles (3 € par enfant pour l'après-midi), a regroupé des enfants de Lanvénegen de 7 à 11 ans. Il y a déjà des habitués qui se sont essayés aux jeux du cirque, à l'athlétisme, au tir à l'arc, au flag rugby et autre pétéca.



Trois heures de dépenses physiques qui méritaient bien un goûter ! Le chocolat chaud de Géa, les crêpes de Sylvain ou le gâteau aux carambars de Cathy n'ont jamais fait long feu !



ETAT CIVIL

NAISSANCES

• Naomie TANGUY - La Croix Neuve	27 décembre 2012
• Liz LE GUERN - 4, rue de Traouman	1 ^{er} février
• Ethan LE NEL - Kergoff d'en Bas	2 mars
• Prune BARACH-POUPIN - Kerlen	25 avril
• Alexi THIVET - Bec en Allée	27 avril
• Melina FORNER - Kéroual d'en Haut	17 mai
• Noé HERVÉ - 13, Lotissement de Saint-Urlô	18 mai
• Noé AUFFRET-JANNO - Vetveur	27 mai
• Hugo TRES CARTES - La Croix de Kéroual	27 mai

DÉCÈS

• Léonie LOZACHMEUR née LE NÉDÉLEC- 39, rue Jean Cadic - 89 ans	7 février
• Anne-Marie LE MOËNE née PIRIOU - Guernléoret - 93 ans	10 février
• Lucie PÉRON née LE GUILLY - Kerhouarn - 77 ans	11 février
• Marie-Anne HELLEGOUARCH née ALLANIC - Lanzonnet - 97 ans	5 mars
• Yves PRIMA - Kerliou - 77 ans	15 avril
• Angeline MENTEC née COTTEREAU - Boutel Braz - 60 ans	11 mai
• Emile LE GALL - Saint-Georges - 81 ans	16 mai
• Joseph LE COZ - Le Guern - 84 ans	4 juin
• Anne-Marie MADIC, née LE GALL - Traouguen - 97 ans	20 juin
• Madeleine LE CORNEC, née GUIRIEC - Saint-Georges - 91 ans	23 juin

MARIAGES

• Fabrice BONDUAU et Cécile BODET - Parc er Gat	16 février
• Nicolas LUNEAU et Marie LUCAS - Kériel	10 mai
• Régis MAHOT et Karen LE PODER - Kergariou d'en Haut	25 mai
• Kévin TALDU et Alexia FAURE - 8, rue de la Trinité	29 juin

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2012

INVESTISSEMENT

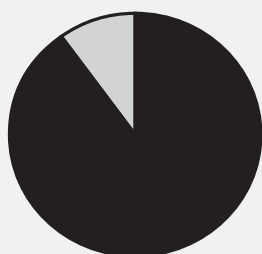
RECETTES	
Subventions d'investissement	19 722 €
Dotations	175 372 €
TOTAL	195 094 €

DÉPENSES	
Dépenses d'équipements	150 611 €
Remboursements d'emprunt	61 778 €
TOTAL	212 389 €
Soit un déficit de	17 295 €

INVESTISSEMENT

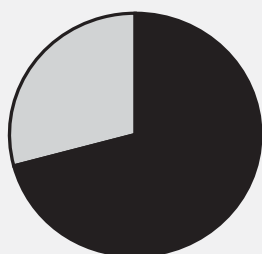
- Les dotations représentent le remboursement de la T.V.A., la taxe locale d'équipement et l'affectation du résultat de l'année 2011.
- Les dépenses d'équipement correspondent :
 - à la construction de la réserve sèche à l'école,
 - aux travaux de voirie,
 - aux travaux sur les bâtiments communaux,
 - à la consolidation du pont de Kérivarch.
 - aux travaux annexes d'aménagement foncier de la partie Nord.

Recettes



Subventions d'investissement : 11 %
 Dotations : 89 %

Dépenses



Dépenses d'équipements : 71 %
 Remboursements d'emprunt : 29 %

FONCTIONNEMENT

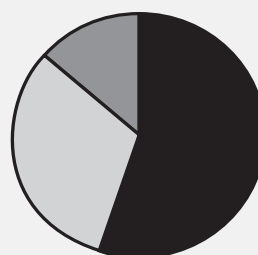
RECETTES	
Impôts et taxes	427 483 €
Dotations et participation	264 199 €
Produits	106 784 €
TOTAL	798 466 €

DÉPENSES	
Charges du personnel	287 897 €
Intérêts des emprunts	31 935 €
Charges caractère général	188 895 €
Charges de gestion courante	75 491 €
TOTAL	584 218 €
Soit un excédent de	214 248 €

FONCTIONNEMENT

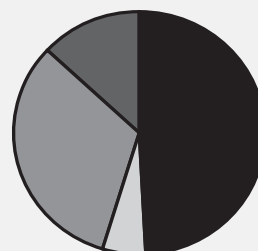
- Les impôts et taxes représentent :
 - la cotisation foncière des entreprises (CFE) d'un montant de 89 938 € plafonnée en application de la taxe professionnelle unique (TPU) depuis 2001,
 - les impôts locaux (taxe d'habitation et foncières) en augmentation.
- Les dotations et participations sont principalement les dotations de l'état, les subventions, ainsi que les compensations des impôts locaux.
- Les produits proviennent de la cantine scolaire, garderie, concession du cimetière et diverses locations.
- Les charges à caractère général couvrent toutes les dépenses courantes de la commune : eau, électricité, entretien des véhicules, fonctionnement du restaurant scolaire, assurance et fournitures administratives.

Recettes



Impôts et taxes : 54 %
 Dotations et participation : 33 %
 Produits : 13 %

Dépenses



Charges du personnel : 49 %
 Intérêts des emprunts : 6 %
 Charges caractère général : 32 %
 Charges de gestion courante : 13 %

La dette globale en cours est de 661 513 € soit 534 € par habitant.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

4 FEVRIER 2013

INSCRIPTION DE SENTIERS AU P.D.I.P.R.

Deux demandes d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ont été faites : une pour le circuit de l'allée couverte de Kéroual d'en Haut, d'une longueur de 5,760 km (circuit élaboré avec Charlène Lair et Aziliz Monnerais, stagiaires à la mairie), l'autre pour Guiscriff pour le chemin de Locmaria : cette partie de sentier passerait par Boutel, d'une longueur de 1,2 km, et permettrait à GUISCRIF de boucler son circuit. Le conseil Municipal donne son accord pour inscrire ces deux sentiers au P.D.I.P.R.

COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER

Le conseil municipal a procédé à l'élection de 3 propriétaires titulaires et 2 propriétaires suppléants, exploitants ou non. Après avis dans la presse et candidatures et compte tenu des voix recueillies, Messieurs LUQUOT Denis, HELLEGOUARCH René et LE COZ Erick sont élus membres titulaires, Messieurs CARLAC Dominique et GUILLOU Bernard sont élus membres suppléants.

Il a également été procédé à la désignation d'un conseiller municipal titulaire et de 2 conseillers municipaux suppléants, qui siègeront, en plus du Maire, à cette Commission. Suite au vote, Alain PERRON est désigné comme membre titulaire, Nathalie BOULBEN et Denis DROUAL sont désignés comme membres suppléants.

MODIFICATION DES STATUTS DE L'EAU DU MORBIHAN

Le projet de modification des annexes 1 et 2 aux statuts en vigueur du syndicat de l'Eau du Morbihan doit être validé par le conseil municipal, afin de prendre en compte les évolutions de compétences et des périmètres des intercommunalités : il s'agit d'une régularisation de pure forme portant sur la liste des membres et l'organisation des collèges territoriaux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se déclare favorable au projet de modification des statuts.

MODIFICATION DES STATUTS DE ROI MORVAN COMMUNAUTE

Cette modification concerne l'achat des terrains d'implantation des futurs hôpitaux (Guémené-sur-Scorff et Locmalo) reconnu d'intérêt communautaire, pour une rétrocession ensuite aux communes concernées. Le conseil municipal approuve la modification des statuts en ces termes : sont reconnus d'intérêt communautaire l'achat des terrains nécessaires au projet d'implantation d'un nouvel hôpital sur les communes de Guémené-sur-Scorff et de Locmalo et la rétrocession de ceux-ci au maître d'ouvrage de l'opération.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à l'inscription de l'un de nos agents sur la liste d'aptitude d'agent de maîtrise en promotion interne depuis le 1^{er} juin 2012, après création du poste d'agent de maîtrise et suppression du poste d'adjoint technique principal 2e classe, le tableau des effectifs de la commune est modifié.

ETAT DES RESTES A REALISER 2012

Madame le Maire précise que la clôture du budget d'investissement 2012 intervenant le 31 décembre 2012, il convient d'établir l'état des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2013 lors du vote du budget. Le montant des dépenses d'investissement du budget principal à reporter ressort à 97 907,76 €, le montant des recettes d'investissement du budget principal à reporter ressort à 22 461,57 €.

11 MARS 2013

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

Les comptes administratifs 2012 du budget principal et des budgets annexes ont été adoptés à l'unanimité. Pour le détail du budget principal, voir en page 5. Les comptes annexes assainissement, alimentation et boulangerie présentent tous un résultat de fonctionnement excédentaire.

CLOTURE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Le budget annexe Lotissement a été ouvert pour le lotissement de Saint-Urlo. Tous les lots ayant été vendus, ce budget n'a plus lieu d'exister. Toutes les opérations comptables ayant été réalisées, le conseil municipal décide de la clôture du budget annexe lotissement.

REFORME SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Les principales dispositions du décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, dite réforme sur les rythmes scolaires, sont rappelées. Les débats au sein du conseil municipal font apparaître beaucoup d'interrogations et d'incertitudes sur les modalités de mise en œuvre et le coût de cette réforme à la charge des communes dans un contexte financier très difficile. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide le report de l'application de la réforme à septembre 2014 et la mise en place par le gouvernement d'un dispositif de financement total et pérenne de la réforme qui ne doit pas être à la charge des collectivités locales et territoriales.

DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL POUR LA MEDIATHEQUE

Deux dossiers de demande de subventions vont être déposés auprès du conseil général, pour l'acquisition d'ouvrages et de CD et pour l'animation proposée par la médiathèque pour 2013.

DIAGNOSTIC DES CONSOMMATIONS D'EAU DES BATIMENTS COMMUNAUX AVEC LE SMEIL

Pour améliorer l'équilibre entre les prélèvements d'eau et la ressource disponible et préserver les milieux aquatiques, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Ellé-Isole-Laïta (EIL) a fait le choix de mener une politique de maîtrise des consommations d'eau sur son territoire. Le comité syndical du SMEIL a décidé de poursuivre, après 4 premiers audits en 2012, la maîtrise d'ouvrage de diagnostics des consommations d'eau sur 5 communes dont la commune de Lanvénegen pour l'année 2013. Cette étude s'inscrit dans un projet global qui comprend trois phases : diagnostic des consommations d'eau, travaux, évaluation et communication. Le SMEIL prend en charge financièrement le diagnostic. Le conseil municipal décide d'adopter les principes de la démarche et de déléguer la maîtrise d'ouvrage au SMEIL pour la réalisation du diagnostic.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION C.E.P. AVEC L'ALECOB

La commune bénéficie du Conseil en Energie Partagé, développé par l'ALECOB. Ce conseil comprend un pré diagnostic initial, un suivi périodique des consommations (combustibles, électricité, éclairage public, carburant), un contrôle régulier des factures, une information et une formation du personnel et des usagers des bâtiments communaux, un bilan annuel des consommations. Il est donc proposé de renouveler la convention d'adhésion au CEP de l'ALECOB pour un an.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

8 AVRIL 2013

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES POUR 2013

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas modifier les taux pour cette année. Les taux d'imposition pour 2013 sont donc fixés ainsi : taxe d'habitation : 8,44 %. Taxe sur le foncier bâti : 17,46 %. Taxe sur le foncier non bâti : 37,29 %.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS POUR 2013

Les subventions pour l'année 2013 sont attribuées comme suit :

Associations communales :

Amicale Laique 230 € / Amis de la Chapelle de la Trinité : 153 € / Arbre de Noël (OCCE école publique) : 12 € par enfant / Association "Lire" : 600 € / Atelier-Galerie de la Vieille Ecole : 300 € / Club Informatique C2IC : 300 € / Comité des Fêtes du Bourg : 950 € / Jeunes d'Autrefois : 700 € / La Boule Lanvénégeoise : 153 € / La Gavotte : 450 € / Section Locale AFN : 153 € / Société de chasse : 153 € / Sports et Loisirs : 200 € / Union Sportive Lanvénegen (USL) : 1 150 € / Corps en Accord : 400 € / Comité des fêtes de St Méline : 153 € / Al'O Cheval, Ici la Terre : 153 €.

Associations cantonales :

Gym de Le Faouët, Inam Handball, Bagad Marionnick, Mond@lan : 10 € / adhérent de moins de 18 ans / IDEA Le Faouët (Initiative Développement Agricole), ex-GVA : 80 € / Association "Les Frimousses" : 45 €.

Voyages scolaires :

1 ou 2 jours : 10 € par élève / Plus de 2 jours : 20 € par élève.

Autres :

Banque alimentaire du Morbihan (0,23 € / hab.) : 279,91 € / APAJH Finistère (association pour adultes et jeunes handicapés) : 200 € / Croix Rouge Française (Délégation de Gourin - Le Faouët) : 80 € / Onc'Oriant : 80 €.

PROPOSITION DE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2013

Les budgets primitifs pour l'exercice 2013 sont adoptés à l'unanimité. Le budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit : 761 716,34 € en fonctionnement et 680 312,00 € en investissement.

CESSION A TITRE GRATUIT PAR BRETAGNE SUD HABITAT A LA COMMUNE DES ESPACES VERTS RUE DE L'ECOLE

Bretagne Sud Habitat envisage de céder à titre gratuit à la Commune les espaces verts de la Résidence située « Rue des écoles » pour une superficie totale de 493 m². Le Conseil Municipal approuve la rétrocession.

DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL POUR TRAVAUX DE REFECTION DES PLANCHERS DE L'ECOLE PRIMAIRE

Considérant qu'il est nécessaire de changer les planchers existants dans les classes qui se trouvent côté cour, il est fait une demande d'aide au Conseil Général pour la réalisation de ces travaux. Le montant estimatif des travaux s'élève à 16 536,63 € HT.

27 MAI 2013

PRESENTATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET DES COURS D'EAU PAR LE CABINET LE BIHAN INGENIERIE POUR VALIDATION

Madame BESREST, du Cabinet LE BIHAN INGENIERIE, présente l'inventaire réalisé. Elle rappelle les objectifs de cet inventaire, demandé selon les prescriptions du SAGE Ellé-Isole-Laiïta. Il est également rappelé le déroulement de la concertation qui a eu lieu. Au vu des résultats, le linéaire des cours d'eau répertoriés est de 84 km au total sur la commune. Les zones humides recouvrent une superficie totale de 358 ha, ce qui correspond à 12% de la surface de la commune. Le conseil municipal valide les résultats de l'inventaire et s'engage à ce que les zones humides et les cours d'eau inventoriés soient intégrés dans le document d'urbanisme de la commune lors de sa révision. Les zones humides seront classées en secteurs non constructibles. L'inventaire sera transmis au bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE pour approbation.

TRAVAUX DE VOIRIE 2013 : ATTRIBUTION DU MARCHE

La consultation a été réalisée pour la 3e partie de la VC4 (de la Croix de Kéroual à Kergoff d'en Bas) plus la partie qui va de la départementale D790 jusqu'au pont de l'Ellé sur la route vers Meslan, et pour le PDIC 2013 concernant la rue du Lieutenant Jamet, le lotissement de la rue de l'école, Goâhel, de Nordréhan à Saint Quijeau et Kerbouër. Parmi les offres parvenues en mairie, c'est celle de l'entreprise Brulé-Weickert qui a été retenue pour un montant total de 82 398,25 € HT.

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Afin de financer les besoins de trésorerie, il s'avère nécessaire de prévoir une nouvelle ligne de trésorerie. Après consultation pour un crédit de 150 000 € pour un an, c'est la proposition du Crédit Agricole du Morbihan qui a été retenue.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'ISSUE DU PROCHAIN RENOUELEMENT DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les conseils municipaux membres d'un EPCI à fiscalité propre doivent avoir délibéré sur le nombre ainsi que la répartition des sièges dont ils disposeront au sein du conseil communautaire. Les communes peuvent à la majorité qualifiée majorer le nombre de siège résultant de la méthode légale à hauteur de 25 %. Le conseil municipal s'est prononcé pour majorer de 25 % le nombre de base de conseillers, soit 43 sièges à la communauté de communes, et répartir le nombre de sièges en fonction de la population municipale.

CONVENTION AVEC GUISCRUFF POUR PRESTATION POINT A TEMPS

Par convention il est proposé que la mairie de GUISCRUFF mette à disposition le matériel et le personnel nécessaire à cette prestation afin de réparer les routes au point à temps, pour un montant de 777 € la journée de 7 h, pour quatre journées au plus. Le prix de l'émulsion sera à notre charge.

TRAVAUX DIVERS

A) TRAVAUX ROUTIERS

1 - Troisième partie de la VC4 à partir de la Croix de Kéroual y compris la portion allant du pont de fer jusqu'à la départementale D 790.

2 - Programme annuel de voirie (PDIC) :

- Portion de la route de Saint-Quijeu en prolongement de l'année dernière.
- Rue du Lieutenant Jamet.
- Lotissement de la rue de l'école.
- Portion du chemin de Goahel.
- Portion de la route après Kerboër.

Travaux attribués à l'entreprise Brulé-Weickert.

▷ Montant TOTAL TTC : 98 548,30 €

▷ Subvention attendue du conseil général : 17 300 €



B) TRAVAUX À L'ÉCOLE

- Remplacement du plancher et du revêtement de sol dans les classes de maternelles grandes sections, cours préparatoire et arts plastiques, suite à une dégradation inquiétante du plancher. Mise en place d'un isolant sol et d'une dalle béton sur 160 m² avec surfaçage.

▷ Montant TOTAL TTC : 11 611,24 €

- Pose de revêtement de sol anti-feu.

▷ Montant TTC : 7 957,41 €

Pour ces travaux nous ne percevons pas de subvention du Conseil Général, celle-ci n'étant accordée que pour ce qui concerne le clos et le couvert.

C) RAVALEMENT DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Façade avant de la mairie.

Façade arrière de la salle polyvalente.

▷ Montant TOTAL TTC : 4 362,92 €

Ces travaux prévus en 2012 n'avaient pu être réalisés à cause des intempéries. Ce retard nous a permis de réparer les dégâts causés par les tags, sans dépense supplémentaire, au moins pour ce bâtiment.



D) CENTRE DE SECOURS ÉTAT DES TRAVAUX

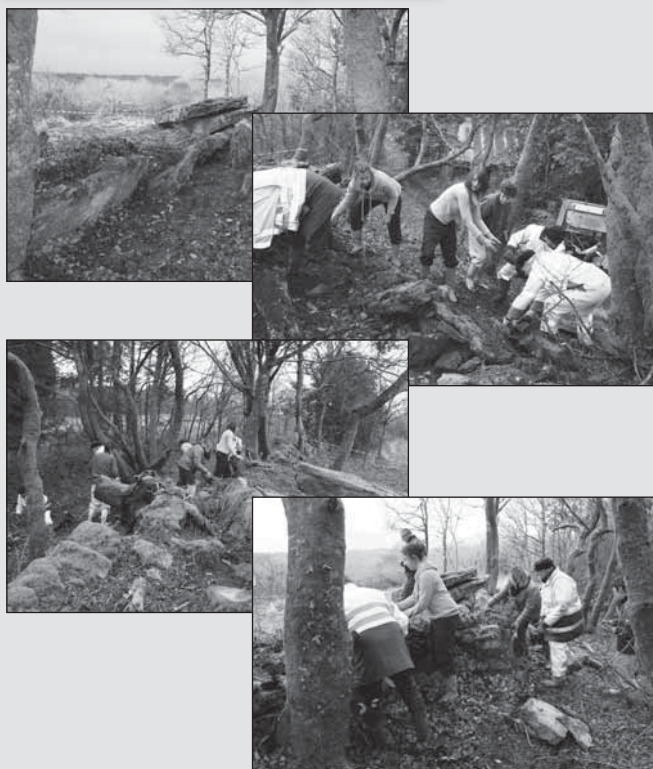


SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le cadre de la sensibilisation à la sécurité routière, en lien avec la préfecture du Morbihan, le réseau Agir a mis en place une séance animée par les clowns, IDSR, devant les 39 enfants de CE1 et CE2 de l'école Ar Milad. Les sketches abordent le comportement en tant que piéton (le trottoir, la traversée des routes...) le port de la ceinture de sécurité pour tous, l'interprétation des panneaux routiers, l'interdiction de traverser devant ou derrière un car. Les enfants pourront peut-être rappeler certaines règles à leurs parents.



Allée Couverte



Dans le cadre de leurs études, Charlène Lair de Minériou et Aziliz Monnerais de Le Saint ont effectué un stage dans notre collectivité. Les possibilités sont nombreuses mais pas facile de trouver un thème qui puisse être travaillé sur une durée courte car on n'est pas sans savoir que les dossiers de collectivité sont souvent fastidieux.

La municipalité a reçu la visite de Monsieur Gouezin "chargé de mission mégalithes" du comité départemental du tourisme du Morbihan (CDT) pour la mise en valeur du site mégalithique de Kéroual d'en haut. Une convention a été signée entre : la municipalité, les propriétaires et le CDT. Mme le Maire a soumis ce projet à Charlène et Aziliz et Mr Gouezin les a accompagnées tout au long de leur travail. En parallèle un circuit de randonnée de 6 Kms partant de Kériel et qui passe près du site a été inscrit au PDIPR.

UN PROJET RICHE ET VARIE : connaissance du site, nettoyage, élaboration d'un pupitre explicatif, devis et réalisation.

Pour le chemin : travail sur carte, sur cadastre, grille du conseil général comportant les propriétés foncières, statut juridique des chemins, nature des sols, délibération du conseil, dépôt au conseil général.

Charlène et Aziliz ont rempli leur stage d'une manière concrète et assurément elles ont découvert une facette de la collectivité. Vous pouvez découvrir l'allée couverte et le pupitre sur le site de Kéroual d'en haut.

Port-Louis



23 mai, journée souvenir pour les fusillés de la citadelle de Port-Louis.

Fête des Voisins



8 juin, 44 habitants du Quinquis se sont rassemblés pour la Fête des Voisins. Programme : barbecue et concours de boules.

Entretien des chemins !

Entre Cleuziou et Bec en Naïc



Lanzonnet à La Croix Neuve



A Vetveur

Vie associative

ASSOCIATION LIRE ::

C'est à la médiathèque qu'il fallait être en ce début d'année pour trouver un peu de chaleur ! En effet, des dénicheurs de mots de toutes sortes se sont donnés rendez-vous dans ses murs. Poètes, conteurs, créateurs de rêves pour petits et grands ont su jouer avec les mots : c'était la parole en liberté. Rires, chants ont réchauffé les cœurs.



Pour ce 1^{er} semestre, on vous propose de découvrir ou redécouvrir ces moments sur le site officiel de Lanvégen : www.lanvenegen.fr

Cliquez sur le lien médiathèque.

Si certaines personnes n'ont pas accès à internet, entrez dans la médiathèque ! 3 postes informatiques sont à votre disposition en accès gratuit. De plus Sonia est là pour vous éclairer tous les jours, et le mardi matin, un spécialiste de l'informatique de Roi Morvan Communauté répond aux questions les plus pointues. Alors poussez le portail du web ou la porte de la médiathèque, c'est vous qui avez les clés !

CONTACT : 02.97.34.41.42.

LES ATELIERS DE LA VIEILLE ÉCOLE ::

L'activité des divers ateliers de l'association a regroupé cette année 64 participants aux divers ateliers : sculpture – dessin/peinture pour les enfants et adultes – patchwork – art floral – lecture-écriture – patine sur meubles et a démontré que chacun dans son domaine peut révéler des aptitudes insoupçonnées, notre exposition des 8 et 9 mai sur le thème de la mer en fut la démonstration.



A la prochaine rentrée tous les ateliers reprendront leurs activités. Comme les années passées, durant la période des vacances, des stages de dessin /peinture pour les enfants de 6 à 13 ans seront proposés à partir du 8 juillet par Martine Delafosse.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU 06.12.44.10.84.

CLUB DES JEUNES D'AUTREFOIS ::

Avant la pause estivale, le groupe des bénévoles se met en œuvre pour finir le premier semestre dans la bonne humeur, avec le 13 juin un goûter dansant, du 21 juin au 29 juin un séjour en Ardèche, un repas le 4 juillet, le 11 juillet une sortie croisière dans la Rade de Brest (visite de l' Arsenal - ouvert à tous).

Le 31 août les plus courageux reprendront la route pour 3 jours, visiter la Haute-Normandie, Honfleur, Deauville, Etretat, etc... et le 12 septembre, goûter dansant, comme tous les mois, loto le 28 novembre et repas de Noël.

Bienvenue à tous !

AMICALE LAÏQUE ::

Une année scolaire vient de se terminer et le bilan reste à venir. Les manifestations ont engendré une nouvelle fois des bénéfiques qui seront utilisés pour nos enfants.

Malheureusement un essoufflement se fait grandement sentir au sein de l'équipe par manque de volontariat de la part de certains parents. Et pourtant, quelle joie de voir nos enfants profiter des sorties scolaires, de la piscine, des musées, etc...

Espérons que la rentrée de septembre donnera un nouvel élan à cette association qui existe depuis tant d'années. Aujourd'hui, nous faisons appel à toute personne qui souhaite prendre la relève et ainsi continuer le but de l'Amicale Laïque.



Merci à tous.

AL'O CHEVAL... ICI LA TERRE

L'association Al'O Cheval... Ici la Terre est née de notre volonté de promouvoir les bienfaits du contact avec le cheval et la nature.

Quel meilleur endroit que notre jolie commune de Lanvégen pour réaliser notre objectif ?

Notre approche du cheval se situe hors contexte d'équitation.

« *Le cheval laisse rarement indifférent, compagnon de toujours, il a encore beaucoup à nous offrir.* »



Nous proposons différents ateliers qui sont accessibles à tous, aucune connaissance du cheval n'est nécessaire. Ce peut être une occasion de prendre ou reprendre contact avec l'animal.

- Ateliers Loisirs : Vous apprenez à connaître le cheval dans ce qu'il est par nature.
- Relaxation : Une façon originale d'évacuer le stress quotidien, et de découvrir ce que le cheval peut nous apporter.

Nous avons également des ateliers plus pédagogiques sur des thèmes comme :

- La façon de communiquer, accroître la concentration, améliorer la confiance en soi...

En 2013, nous avons créé un partenariat avec les compagnons d'Emmaüs Rédéné, le centre d'hospitalisation de Jour JB Pussin Quimperlé ainsi qu'avec l'association "Bêtes de scène".

Depuis Avril, nous accueillons un poulain rescapé de maltraitements. C'est une des nouvelles orientations de l'association « accueillir des chevaux en difficulté ou soulager momentanément des propriétaires frappés par des accidents de la vie (hospitalisation, séparation...) »

Pour mener toutes ces actions nous avons besoin de financement et proposons des ateliers de Horse-Coaching sur le bien-être au travail (cohésion de groupe, gestion du stress, management efficient). Nous lançons donc un appel aux Entreprises Bretonnes souhaitant mettre en place ce type d'atelier.

Par ailleurs, nous tenons à remercier les Lanvenégenois(es) pour leur participation à notre repas du 16 mars 2013 (environ 100 couverts), cela a permis de donner un coup de pouce pour la rénovation de notre salle d'accueil.

Les dates de nos prochains ateliers : les samedis 20 et 27 juillet 2013, les 3 et 10 août 2013, les 14 et 28 septembre 2013.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à visiter notre blog <http://www.alo-cheval.blogspot.com> ou nous contacter par mail alo.cheval@orange.fr ou téléphone 06.86.62.80.27.

SPORTS ET LOISIRS

Sortie amicale et récréative le mercredi 5 juin. Croisière commentée pour découvrir les richesses de la faune et de la flore sur la rivière d'Auray. Déjeuner à Sarzeau pour enchaîner par un tour en presqu'île de Rhuy : le golfe du Morbihan, le Crouesty jusqu'au château de Suscinio, résidence de chasse des Ducs de Bretagne.



ASSOCIATION PAROISSIALE

" BOL DE RIZ " , ACTION DE PARTAGE ET DE SOLIDARITÉ

Tous les ans, pendant le Carême, le traditionnel « bol de riz ».

Action sociale et solidaire, partager dans la simplicité un bol de riz, ô combien symbolique.

Nourriture simple que 80 personnes ont consommé dans le cadre d'un repas solidaire. Des bénévoles, des denrées offertes et voilà une action efficace !

La recette est versée au CCFD pour ses actions à travers le monde. A l'année prochaine.

UDAF • SERVICE D'AIDE AUX TUTEURS FAMILIAUX

Vous trouverez en annexe les dates concernant les réunions d'information pour les tuteurs familiaux qui accompagnent un membre de leur famille dans le cadre d'une mesure de tutelle ou de curatelle.

Au cours de ces réunions d'information, le directeur de l'UDAF présentera également le nouveau dispositif « mandat de protection future » qui permet de choisir à l'avance la personne qui vous prendra en charge si vous perdez vos capacités ou qui s'occupera de votre enfant handicapé mental quand vous ne le pourrez plus le faire.

Sont donc invitées à ces réunions d'information gratuites toutes les personnes qui veulent connaître les droits et devoirs des tuteurs familiaux et celles qui veulent se renseigner sur les procédures pour signer un mandat de protection future.

RÉUNIONS D'INFORMATION DE 18 H 00 A 20 H 00

HENNEBONT : 4 OCTOBRE 2013
Centre Socioculturel • 15, rue Gabriel-Péri

LORIENT : 10 OCTOBRE 2013
Maison des Associations • Cité Allende (salle audiovisuelle - Porte D)

LE FAOUEZ : 21 OCTOBRE 2013
Salle des Conférences • Rue de Quimper

DESTINATION JOURNAUX... A VOUS DE CHOISIR

Les journaux, les pubs : destination « tri sélectif » les containers. Mais êtes-vous au courant d'une autre possibilité dans notre commune ? Le secours catholique continue à collecter les journaux et revues, dans le hangar de Mme Lozachmeur, rue Yves le Guilchet. Local ouvert tous les jeudis. Initiative caritative, en effet le prix de la vente aux usines de recyclage permet aux bénévoles du secteur de répondre aux demandes d'aide de plus en plus nombreuses des personnes en difficulté près de chez nous. Un geste simple et utile.

LE SERVICE SOPHIA



Avec le service Sophia, l'Assurance Maladie accompagne les personnes diabétiques !

L'accompagnement Sophia en pratique :

Les adhérents du Morbihan reçoivent régulièrement des supports d'information pour mieux connaître la maladie, partager le vécu d'autres patients et l'expérience des professionnels de santé. Ils ont également accès, sur le site www.ameli-sophia.fr, à un espace d'information très complet sur le diabète. Ils peuvent aussi bénéficier, selon leurs besoins, d'un accompagnement téléphonique par des infirmiers-conseillers en santé Sophia. Comment bénéficier de Sophia ? Sophia s'adresse aujourd'hui aux personnes majeures, ayant un diabète de type 1 ou 2, prises en charge à 100 % par le régime général de l'Assurance Maladie au titre d'une ALD (Affection de Longue Durée).

Pour en savoir plus : 811 709 709. Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS

CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Lisa, jeune allemande, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2013 pour une année scolaire. Elle fait partie d'un club de handball et joue du piano. Plus tard elle aimerait enseigner la langue française en Allemagne. Mariana, jeune mexicaine et passionnée par la danse arrivera à partir de Septembre aussi pour un séjour de 10 mois et elle attend une famille avec impatience ! Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements : CEI-Centre Echanges Internationaux - Marie-Alix De la Bretesche/

Vannes : 02.97.47.28.75/ 06.07.37.96.00 - Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14

TÉLÉASSISTANCE

En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à notre convention de partenariat avec présence verte d'une exonération partielle des frais d'installation et de mise en service de téléassistance : soit 24.50 € au lieu de 49 €.

Pour tout renseignement et une démonstration gratuite, contactez votre Mairie ou PRESENCE VERTE au 02.97.46.51.23 ou sur le site internet www.presenceverte.fr.

BRETAGNE SUD HABITAT

Bretagne Sud Habitat a initié, depuis 2004, une politique de vente de son patrimoine ancien répondant à deux objectifs prioritaires :

- Favoriser le parcours résidentiel des locataires en leur proposant de devenir propriétaire de leur habitation, et ce à des conditions financières et juridiques particulièrement intéressantes.
- Favoriser la mixité sociale dans nos groupes immobiliers, grâce à la diversité des statuts d'occupation.

Actuellement, *Bretagne Sud Habitat* propose à la vente un pavillon sur votre commune, rue de l'École.

Renseignement : 02 97 43 82 68 (Sylvie Roux).



COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER

La composition de la commission communale est aujourd'hui connue et sera prochainement validée et signée par le président du conseil général. Au cours de l'été, l'ensemble des membres (titulaires et suppléants) seront convoqués pour une première réunion :

- Afin de prendre connaissance et examiner les documents de la pré-étude.
- Définir des orientations générales et définir au besoin des spécificités locales dans le cadre général retenu par le conseil général pour cette procédure.
- Proposer un projet consensuel et résumer le fondement de la démarche pour les besoins de la collectivité, de l'espace rural des propriétaires, des agriculteurs et des particuliers.

Patience et détermination sont les maîtres mots de cette procédure engagée depuis mars 2006 qui est longue en délai et engageante pour les différents acteurs qui seront impliqués dans ce projet qui sera soumis à enquête publique probablement à l'automne.

Présidente (commissaire enquêteur) : Michelle TANGUY

Présidente suppléante (commissaire enquêteur) : Sylvie CHATELIN

Le Maire de Lanvénégen : Marie-Louise MOUNIER

Un conseiller municipal titulaire désigné par le Conseil Municipal : Alain PERRON

2 conseillers municipaux suppléants désignés par le Conseil Municipal : Nathalie BOULBEN • Denis DROUAL

3 exploitants titulaires désignés par la Chambre d'Agriculture : Philippe DENHEZ • Roland CLAUDIC • Cédric CAUDEN

2 exploitants suppléants désignés par la Chambre d'Agriculture : Guénaél CRENN • Claude NAON

3 propriétaires titulaires de biens fonciers non bâtis élus par le conseil Municipal : Denis LUQUOT • René HELLEGOUARCH • Erick LE COZ

2 propriétaires suppléants de biens fonciers non bâtis élus par le conseil Municipal : Dominique CARLAC • Bernard GUILLOU

3 personnes titulaires qualifiées en matière de faune, flore et protection de la nature et des paysages, désignées par le Président du Conseil Général : Franck DANIEL • Gérard HUIBAN
dont une sur proposition de la Chambre d'Agriculture : René LE DU

3 personnes suppléantes qualifiées en matière de faune, flore et protection de la nature et des paysages, désignées par le Président du Conseil Général : Jean-Louis BELLONCLE • Daniel-Yves ALEXANDRE
dont une sur proposition de la Chambre d'Agriculture : Louis KERSULEC

2 fonctionnaires titulaires désignés par le Conseil Général : Jean-Jacques LABAT • Christine BONFIGLIO

2 fonctionnaires suppléants désignés par le Conseil Général : Romain CHAUVIERE • Olivier ROYANT

Un délégué du directeur des services fiscaux : Loïc SPEGAGNE

Un représentant titulaire du Conseil Général désigné par le Président du Conseil Général : Pierre POULIQUEN

Un représentant suppléant du Conseil Général désigné par le Président du Conseil Général : Christian DERRIEN

LE MANOIR DE LESCRAN

Après un regard sur le bourg et les commerces et l'évolution de l'agriculture au XX^e siècle, continuons la visite de Lanvénegen en nous intéressant aux châteaux et manoirs, à commencer par le Manoir de Lescran, à l'ouest, à 3km du bourg, route de Saint-Thurien (D117). Lescran = *Les* : orées, limite - *Cran* : Terre déboisées.

Adossé à la colline des Dai Goz (vieux taillis), la haute façade tournée vers le sud, surveillant les collines de Querrien, la vallée du Naïc (jadis Ster Ehoc, la rivière à saumon), ses champs à ses pieds et sa métairie sur la gauche, le Manoir de Lescran semble une sentinelle descendue de la colline et placée entre les bois et les terres cultivées. Le moulin du Manoir, entre le bourg et Vérody, complétait le domaine. Il était alimenté par un petit ruisseau, le Stang Oual - Valée profonde - en provenance du petit Lescran, aujourd'hui Kerhargour. Trop



faible, le ruisseau reçut le secours d'un bief, déviation du Naïc. C'est peut-être à cause de cette difficulté d'alimentation que fut construit le moulin de la Trinité - An Drindet - qui possédait deux roues, l'une côté route alimentée par un bief venu du Naïc, l'autre à l'arrière alimenté par un bief venant du Stang Ludu. Ces roues servaient aussi à la production d'électricité. Une troisième roue joua le même rôle pour l'alimentation en électricité du bâtiment d'habitation construit en 1914. Ce moulin tenu par Mr Puillandre fut joint au domaine du Manoir en 1968, date de l'achat par Mr Le Coz de Bannalec à qui succèdent son fils Eric et son épouse Annie propriétaires actuels du Manoir de Lescran, le moulin ayant été revendu il y a quelques années à un jeune couple qui en a entrepris la restauration. A quelques pas de ce moulin, la chapelle sans toit rebâtie au XVII^e siècle à l'emplacement d'un autre sanctuaire, complétait le chœur de ce quartier enserré entre Querrien au sud et Guiscriff à l'ouest. Dans la colline, discrets, isolés, parfois comme oubliés, se nichent, paisibles, les hameaux de Kergariou, Gossal, Ty-Bézen, Stang-Ludu, et à l'ouest Castellou qui évoque l'existence d'une implantation gallo-romaine.

Le Manoir, vu de l'extérieur, n'a guère changé depuis sa construction vers 1440 sur des terres appartenant à la famille Botdelen. La façade a été reconstruite suite à un effondrement dû à une période de désaffection. Mais des terrasses et des murs de soutien, aménagés par les actuels propriétaires qui y habitent depuis 1989, lui donnent une plus fière allure. L'intérieur a subi plus de transformations. Le rez-de-chaussée, avec trois cheminées, rassemblait les salles à vivre, larges et hautes où ont pu cohabiter parfois propriétaires et fermiers. L'étage, où conduit un très bel escalier vis en pierre, conservé comme les grosses poutres qui supportent maintenant une dalle et sur lequel ouvre une porte du XV^e siècle, constituait les salles seigneuriales où se rendait la justice, car la seigneurie avait droit de justice. L'existence de barreaux dans une salle du rez-de-chaussée et ce droit de justice n'expliquent-ils pas la légende du dolmen du supplice, gros rocher perdu dans les landes des Dai-Goz, où les braconniers surpris en faute étaient punis ? Le Seigneur y assistait, assis sur un rocher-fauteuil tout proche.



Porte et escalier d'origine.

Vérody, métairie du Manoir, terre noble, était affermée. Dans les conditions du bail accordé pour 10 ans en 1819 à Louis Péron et Barbe Morlet (Morlec ?) de Troman en Lanvéneqen il était stipulé que le locataire devait, entre autre, fournir à la bailleresse, Marie-Thérèse Furic, 50 kg, ou minot, de pommes de garde, 500 kg de foin, 2 barriques de cidre dans les années de grandes récoltes (8 barriques). Le locataire devait aussi s'occuper "à compte à demi" de 12 moutons. A son troupeau, il devait aussi ajouter deux vaches, propriété des maîtres. La métairie fut vendue en 1861 par Frédéric Gaureguer, notaire à Moëlan à Bertrand Le Guérér et à Marie Caillarec son épouse de la Chapelle en Lanvéneqen.

En 800 ans d'existence, le Manoir a connu bien des propriétaires qui se succédaient par héritage ou achat.

Famille Le Teste = (An Pen) du XV^e au XVI^e siècle propriétaire aussi d'un manoir à Lanzonnet. - Famille Rusqec puis Kerlech du Rusduec de 1557 à 1647. - Nom gravé dans l'église. - Famille Noblet Seigneur de Morlen de 1647 à 1696 - Famille René-François de Frenay de 1696 à 1728. - Famille Camille de Sconhuel de 1728 à 1738.



- Famille Furic de Kerguistin de 1738 à 1837, dont Marie-Thérèse Furic Veuve de Gournael. - Famille Doyen (Juge de paix au Faouët et conseiller général) de 1738 à 1930 ? (Mariage Doyen Furic). - Famille Puillandre de 1930 à 1968. De 1968 à nos jours, Famille Le Coz.

Auteurs des travaux commencés en 1984, Annie et Eric Le Coz, propriétaires actuels, font revivre cette propriété où l'essentiel a toujours été le travail de la terre et la filière bois, sans oublier l'élevage et la tradition de la récolte des pommes et de la fabrication du cidre. Et la colline boisée des Daï-Goz, quel beau territoire de chasse et réserve de bois auquel s'intéressent toujours les propriétaires (filrière bois énergie). Déjà dans le passé on y faisait du charbon, des traces de fours y sont encore visibles.

A l'origine de la légende creux au sommet du "dolmen du suplice".

